



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

grippe

Question écrite n° 58557

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les mesures prises à l'égard des gens du voyage dans le cadre de la prévention de la grippe A-H1N1. Il désire connaître ses intentions en la matière.

Texte de la réponse

La communication autour de mesures d'hygiène et notamment de la nécessité de se laver régulièrement les mains au savon ou de les désinfecter avec une solution hydro-alcoolique constitue un élément majeur de prévention de la grippe A (H1N1). Un autre élément primordial est la vaccination contre la grippe A (H1N1). La vaccination reste en effet l'un des meilleurs outils de prévention contre les maladies infectieuses. L'option retenue est d'offrir la possibilité de se faire vacciner à l'ensemble de la population. La communication qui sera réalisée autour de l'importance de la vaccination et de ses modalités de mise en oeuvre devrait permettre une meilleure compréhension des dispositifs et favoriser l'adhésion de la population. Les publics précaires font l'objet d'une attention particulière du ministère chargé de la santé dans le cadre de la préparation à la pandémie grippale. À cet égard, des instructions seront données au niveau local pour assurer, dans les meilleures conditions possibles, une prise en charge adaptée, en lien avec les associations intervenant auprès de ces populations. Le mode de vie itinérant et le fort taux d'illettrisme parmi les adultes font des gens du voyage une population particulièrement vulnérable. Ces spécificités seront prises en compte dans le cadre du dispositif mis en oeuvre pour toucher les publics les plus précaires.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58557

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 septembre 2009, page 8719

Réponse publiée le : 24 novembre 2009, page 11218